



PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 FÉVRIER 2023

Début de séance à 18h30

ETAIENT PRÉSENT.E.S :

Mesdames Karel Arnau, Émilie Beynet, Martine Bouche, Sylvie Burgio, Carole Delafontaine, Huguette Denis, Nathalie Jasse, Marie-Pierre Vaselli

Messieurs Steeven Arene, Thibault Baccherini, Maurice Benoît, Frédéric Daragnes, Jacques Demanse, Mathias Durand, Joseph Lo Negro, Jessie Halili (arrivée à 18h40)

PROCURATIONS : Régis Agret à Carole Delafontaine, Naïma Ouragh à Jessie Halili

ABSENT : Patrick Cheruel,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du CGCT

Jacques Demanse est nommé secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du CGCT

VOTE DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JANVIER 2023

Pas de remarques – Unanimité

Ordre du jour :

FINANCES

Présentation et vote des comptes de gestion Commune 2022

Présentation et vote du compte administratif Commune 2022

Affectation des résultats de l'exercice 2022

Présentation et vote du budget primitif commune 2023

Vote des taux de contributions directes pour l'année 2023

Attribution des subventions 2023

SUBVENTIONS

Demande de subventions Rénovation de l'Eclairage Public

Demande de subventions Résidence Maya Séverin

FINANCES

Présentation et vote des comptes de gestion Commune 2022 **Rapporteur Jacques Demanse**

Il est présenté le compte de gestion de la Commune de l'année 2021, le compte de gestion est dressé par le Receveur des Finances Publiques.

Après s'être fait présenter le budget unique de l'exercice 2021 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer :

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, dont extrait présenté ci-après :

Résultats budgétaires de l'exercice

60300 - SAUVETERRE -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT		TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES						
Prévisions budgétaires totales (a)	3 434 221,62		2 803 664,30		6 237 885,92	
Titres de recette émis (b)	1 663 651,53		2 783 610,74		4 447 262,27	
Réductions de titres (c)						
Recettes nettes (d = b - c)	1 663 651,53		2 783 610,74		4 447 262,27	
DEPENSES						
Autorisations budgétaires totales (e)	3 434 221,62		2 803 664,30		6 237 885,92	
Mandats émis (f)	2 139 639,94		2 514 655,12		4 654 295,06	
Annulations de mandats (g)			3 774,00		3 774,00	
Depenses nettes (h = f - g)	2 139 639,94		2 510 881,12		4 650 521,06	
RESULTAT DE L'EXERCICE						
(d - h) Excédent	475 988,41		272 729,62		203 258,79	
(h - d) Déficit						203 258,79

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

60300 - SAUVETERRE -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSPORT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	385 733,84		-475 988,41		-90 254,57
Fonctionnement	414 808,48	177 434,18	272 729,62		510 103,92
TOTAL I	800 542,32	177 434,18	-203 258,79		419 849,35
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	800 542,32	177 434,18	-203 258,79		419 849,35
TOTAL I + II + III					

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021, y compris la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2021 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare à l'unanimité que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Présentation et vote du compte administratif Commune 2022

Rapporteur : Carole Delafontaine

Monsieur Le Maire explique au Conseil Municipal qu'il ne doit pas prendre part au vote du Compte Administratif 2013 et qu'il doit se retirer pendant le vote de celui-ci.

Pour cette raison, le Conseil Municipal doit élire un Président de séance pour le vote du Compte Administratif uniquement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer Madame Carole Delafontaine, 1ère Adjointe, comme Présidente de séance pour le vote du Compte Administratif 2022.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Carole Delafontaine délibérant sur le compte administratif de l'exercice après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)	Dépenses ou Déficits (1)	Recettes ou Excédents (1)
Résultats reportés 2020		385 733,84		237 374,30		623 108,14
Opérations de l'exercice	2 139 639,94	1 663 651,53	2 510 881,12	2 783 610,74	4 650 521,06	4 447 262,27
TOTAUX	2 139 639,94	2 049 385,37	2 510 881,12	3 020 985,04	4 650 521,06	5 070 370,41
Résultat de clôture d'exercice 2021	90 254,57			510 103,92		419 849,35

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Affectation des résultats de l'exercice 2022

Rapporteur : Jacques Demanse

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de : **419 849,35 €**.

AFFECTATION DES RESULTATS 2021			
RESULTATS		AFFECTATION BUDGET 2022	
Excédent de fonctionnement	510 103,92	200 000,00	Report en fonctionnement
		310 103,92	Virement en investissement
Déficit d'investissement	90 254,57	90 254,57	Report en investissement

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Arrivée de Madame Jessie Halili à 18h40

Présentation et vote du budget primitif commune 2023

Rapporteur Jacques Demanse

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée le budget primitif de la Commune pour l'année 2023.

Dont résumé présenté ci-dessous - voir détail en annexe

FONCTIONNEMENT DEPENSES	2 887 290,00 €
FONCTIONNEMENT RECETTES	2 887 290,00 €
INVESTISSEMENT DEPENSES	1 952 588,96 €
INVESTISSEMENT RECETTES	1 952 588,96 €

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Vote des taux de contributions directes pour l'année 2022

Rapporteur Jacques Demanse

Monsieur le Maire propose la reconduction du taux de contributions directes suivants :

- TFB 48.43 %
- TFNB 81.93 %

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Attribution des subventions 2023

Rapporteur Jacques Demanse

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

Nom de l'association	Attribution 2022
ALS BUREAU	500 €
ALS ESCALADE	700 €
ALS GYM	500 €
ALS DANSE	800 €
ALS MUSIQUE	3 880 €
APE ELEMENTAIRE	600 €
APE MATERNELLE	300 €
BABY FOOT	300 €
CHASSE ST HUBERT	500 €
CHORALE SALVATERRA	200 €
COMITE JUMELAGE	3 000 €
DON DU SANG	500 €
JUDO	500 €
LA BOULE SAUVETERROISE	400 €
LA FOURNAISE	1 200 €
RCS FOOT	4 650 €
TENNIS	2 000 €
THEATRE POUFFE	900 €
VELO CLUB	500 €
VENTOUX SPORT	800 €
VOIX DE SOLEIL ET D'OR	50 €
ZUMBADANS'	800 €
OMCP	60 000 €
CROIX ROUGE	200 €
POMPIERS ROQUEMAURE	100 €
POMPIERS VILLENEUVE	100 €
RESTO DU COEUR	200 €
AFM TELETHON	50 €
FNACA	50 €
FNATH	50 €
LES COPAINS FELINS	1 000 €
TOTAL	84 330 €
Réserve (sur avis commission associations)	1 170 €

CCAS	2 000 €
ENVIRONNEMENT	1 000 €

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

SUBVENTIONS

Demande de subventions Rénovation de l'Eclairage Public **Rapporteur Jacques Demanse**

La Commune peut solliciter, via le Fonds Vert instauré par le Gouvernement, mais également par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, une demande de subvention pour la rénovation de l'éclairage public de la Commune.

A ce jour, nous n'avons pas encore été destinataire du devis annuel de Citéos, mais nous sollicitons les membres du Conseil Municipal pour nous autoriser à demander ces subventions à hauteur de 40% pour le Fonds Vert et 40% par le Grand Avignon.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Demande de subventions Résidence Maya Séverin **Rapporteur : Jacques Demanse**

Les membres du Conseil Municipal ont déjà validé le programme d'investissement des travaux de rénovation énergétique des bâtiments et notamment la tranche 2 – Rénovation de l'Orangerie et de la Résidence Maya Séverin. La Commune peut solliciter, via le Fonds Vert instauré par le Gouvernement, mais également par la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon, une demande de subvention pour la rénovation énergétique de la Résidence Maya Séverin.

Le montant des travaux est estimé à : 178 928,98 € HT soit 214 714,77 € TTC

Les demandes de subventions s'établiraient comme suit :

LIBELLÉ	MONTANT	%
FONDS VERT	71 571,00	40
GA SOUTIEN INVESTISSEMT	71 571,00	40
AUTOFINANCEMENT	35 786,98	20

Les membres du conseil sont sollicités en vue d'autoriser Monsieur le Maire à demander ces subventions.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

L'ordre du jour étant épuisé à 18h55 la séance est levée

